

Document d'information 3

Original : anglais

Données économiques et sociales à l'appui de la pérennisation des secteurs halieutique et aquacole

CONTEXTE

1. À mesure que les ressources halieutiques s'appauvrissent, il devient plus urgent d'en extraire une valeur commerciale accrue. L'analyse économique peut contribuer à mieux étayer les décisions prises et permettre de retenir les solutions les plus efficaces pour intervenir dans le secteur de la pêche. Elle peut aussi fournir des indications sur les impacts probables de la pêche sur certaines des ressources et des populations ciblées et donner une idée de la manière dont ces impacts se manifestent sur le plan de l'équité et de la viabilité, entre autres aspects.
2. Bien que les outils d'analyse économique permettent de pallier le manque de données, il faut néanmoins disposer d'un minimum de données si l'on veut être à même de vérifier ces analyses. De plus, pour entreprendre les analyses souhaitées, il peut s'avérer nécessaire de réaliser certaines études portant notamment sur l'analyse de la chaîne de valeur ou l'évaluation des impacts de la pêche, ce qui peut dans certains cas exiger de recueillir des données spécifiques.
3. Les pays sont tenus de rendre compte de leur situation au regard de divers indicateurs régionaux et internationaux comme ceux définis dans les Objectifs de développement durable et la Nouvelle partition pour les pêches côtières. Or, la collecte de données propres à chacun de ces indicateurs est un exercice qui demande beaucoup de temps et des ressources financières importantes. Dans le même temps, les données ainsi recueillies peuvent mettre en lumière des domaines appelant des interventions particulières et, partant, amener les administrations centrales ou les bailleurs de fonds à débloquer des fonds. Pour utiliser au mieux l'ensemble des ressources disponibles pour rendre compte de chacun des indicateurs considérés, les pays vont devoir déployer des efforts considérables afin de regrouper les résultats communs à plusieurs indicateurs, ce qui devrait à terme leur permettre de réduire leurs coûts.
4. La portée des campagnes de collecte de données économiques et socioéconomiques est extrêmement vaste, puisque l'objectif est de recueillir à la fois des données quantitatives (chiffrées) et qualitatives (non chiffrées). Il existe des méthodes informelles et structurées de collecte de données économiques et sociales, mais celles utilisées dans la région sont dans une large mesure axées sur le recueil de données quantitatives. Les méthodes de collecte les plus formelles sont les recensements, les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages et les enquêtes structurées, à l'exemple de l'enquête socioéconomique conçue au titre du projet PROCFish/C (logiciel SEMCoS). À l'autre extrémité du spectre, les enquêtes informelles permettent de recueillir des données spécifiques sur un site ou un projet précis, mais les informations qui s'en dégagent ne peuvent pas faire l'objet d'une application ou

d'une analyse à plus grande échelle. Par ailleurs, les données financières¹ généralement collectées dans le cadre d'enquêtes sur les captures jouent un rôle important dans notre compréhension de la viabilité de secteurs d'activité comme l'aquaculture.

PROBLEMATIQUES ET PREOCCUPATIONS

5. La collecte de données socioéconomiques suppose que l'enquêteur travaille en interaction directe avec les répondants et leur demande de lui communiquer des données personnelles relatives à leurs activités, leurs revenus, leurs dépenses et leurs opinions. Les répondants peuvent donc être amenés, en théorie, à consacrer beaucoup de temps à répondre aux questions de l'enquêteur. La lassitude que peuvent engendrer les enquêtes socioéconomiques à répétition chez les participants est donc un risque bien réel, et plus le nombre d'organismes enquêteurs est élevé, plus cette lassitude augmente. Compte tenu de la multiplication des formulaires, des enquêtes et des intervenants, les mêmes communautés se voient parfois poser plusieurs fois les mêmes questions ou des questions similaires.
6. On peut toutefois lutter contre ce phénomène en limitant la portée des enquêtes (et, partant, le nombre de questions posées), en utilisant les données tirées d'enquêtes antérieures et d'autres méthodes de collecte et en exploitant les séries de données existantes afin de se procurer les informations recherchées (données de capture, par exemple). Cela suppose toutefois que les différents organismes enquêteurs soient disposés à partager les données tirées de leurs enquêtes, et que des liens puissent être établis entre les différentes séries de données.
7. La collecte de données économiques et socioéconomiques répond généralement à des objectifs plus vastes que la collecte de données scientifiques. La normalisation de ces enquêtes et donc beaucoup plus difficile, voire impossible. Il demeure que la mise en place d'un système centralisé d'archivage regroupant l'ensemble des enquêtes réalisées à ce jour et assorti d'une fonction de recherche intégrée contribuerait à réduire la lassitude des participants aux enquêtes économiques et socioéconomiques.
8. Pour qu'un tel système d'archivage soit exploitable, il faudrait disposer d'un ensemble minimum de données communes à plusieurs enquêtes, comme, par exemple, le nom et l'âge du chef de famille, l'emplacement du domicile (déterminé par GPS), le nom du village, l'identité du répondant, etc. Dans la mesure où il s'agit de données personnelles sensibles, l'anonymisation des données communes est un impératif absolu : chaque ménage doit se voir attribuer un numéro d'identification, et seul un nombre limité de personnes doivent avoir accès aux données correspondantes.

¹ Sous-ensemble de données économiques

9. Les campagnes nationales de collecte de données, qui sont souvent pilotées par les bureaux nationaux de la statistique, peuvent largement contribuer à réduire le sentiment de lassitude chez les participants aux enquêtes, en fournissant des informations générales et, dans certains cas, des données plus détaillées sur les pêches (voir par ailleurs le document d'information 9)
10. Le recueil de données qualitatives repose sur une approche diamétralement différente de la collecte et de l'analyse des données. Les enquêtes qualitatives sont généralement subjectives, mais permettent néanmoins de replacer dans leur contexte les données quantitatives recueillies. Les données qualitatives, si elles sont bien structurées, peuvent fournir de précieux renseignements sur les impacts de la pêche sur la communauté en général, les comportements, les attitudes et les perceptions. Forts de cette compréhension plus fine du contexte, les porteurs de projet peuvent améliorer la conception et renforcer l'impact des nouveaux projets. En règle générale, les formulaires de collecte de données qualitatives contiennent des questions ouvertes qui favorisent la discussion, ce qui permet aux chercheurs de mettre le doigt sur des problématiques auxquelles ils n'avaient peut-être pas songé avant.
11. Les nouvelles technologies de recueil de données décrites dans d'autres documents, à l'exemple des tablettes, ont fait leur apparition sur le terrain lors de récentes campagnes nationales de collecte des données et ont également démontré toute leur utilité dans le cadre d'autres enquêtes économiques et socioéconomiques.

SUJETS DE DISCUSSION POTENTIELS

- La réalisation d'un inventaire des sources de données détenues à la CPS (y compris celles de services comme la Division statistique pour le développement) serait-elle utile ?
- Y a-t-il un quelconque intérêt, pour les pays membres, à conserver leurs enquêtes, statistiques et données économiques et socioéconomiques dans un centre d'archivage installé à la CPS ? Il pourrait notamment s'agir d'enquêtes d'organisations non gouvernementales ou d'enquêtes nationales et régionales ayant en commun les mêmes données d'identification confidentielles.
- Qu'est-ce qui répond le mieux aux intérêts des pays : une enquête économique normalisée ou des orientations générales (concernant notamment les procédures d'échantillonnage représentatif) ?
- Faut-il intégrer dans les enquêtes auprès des pêcheurs, les relevés sur les marchés et les autres enquêtes relatives aux captures une composante normalisée ou une série de base de champs à caractère économique (de nature à aider les économistes dans l'analyse de la viabilité des pêcheries) ?
- Quel type d'assistance la collecte et l'analyse des données qualitatives non chiffrées pourraient-elles exiger (le cas échéant) ?